

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 17 (1879)  
**Heft:** 37

**Artikel:** Lausanne, 13 septembre 1879  
**Autor:** L.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-185337>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 13 septembre 1879.

*Bulletin de la guerre.* — Comme un calme lugubre, un ciel sombre précèdent souvent un grand orage, ainsi l'abattement, l'angoisse et le silence de l'appréhension règnent sur la contrée qui s'étend entre Cossonay et Bremblens. Les ouvrages militaires qui se poursuivent jour et nuit aux environs d'Aclens témoignent assez que toutes les négociations diplomatiques ont échoué et qu'il faut se préparer au terrible fléau que les deux congrès de la paix tenus à Lausanne n'ont pu conjurer.

A Gollion, les pensions d'étrangers sont désertes. Toutes les espérances qu'on avait pu fonder sur la cure de raisins s'évanouissent.

La Venoge, cette rivière si poissonneuse, sera bientôt complètement dépeuplée si les hostilités se prolongent. Dans leurs rares moments de loisir, les soldats vont à la pêche; mais comme la ligne est un procédé trop long, trop minutieux, et que le coup de feu ne fait qu'effaroucher les truites, ils ont essayé d'un autre moyen qui réussit à merveille. Quelques troupiers se groupent, et, sacrifiant le contenu de leurs gourdes à l'attrait irrésistible de la pêche, ils le jettent bravement dans les endroits où l'eau n'est pas trop courante. L'effet ne se fait point attendre. Bientôt le kirsch d'Aclens, le trois-six de Romanel, la fine-champagne de Vufflens-la-Ville, heureusement mélangés, forment un soporifique auquel la truite succombe inévitablement. Prise d'un doux éivrement, elle ferme ses paupières, tourne au soleil son ventre tacheté d'or et de carmin, fait gracieusement la planche et se livre sans coup férir.

Quelques habitants de la contrée se résignent, d'autres font leurs malles; toutes les jeunes filles qui ont aliéné leur cœur prennent le large pour le rendre intact à leurs fiancés. Plusieurs vieilles filles attendent de pied ferme, persuadées qu'il ne peut leur arriver grand mal.

Le beau moulin du Choc est des plus exposé. Placé au centre de l'action, son tic-tac s'évanouira sans doute sous les éclats d'obus. Les propriétaires en prennent leur parti et déménagent d'abondantes provisions qu'ils placent sous la protection de l'Etat. Un convoi de gruau, de farine et de petit salé a déjà été dirigé sur l'arsenal de Morges.

Un des riches propriétaires de la contrée, qui

aspire depuis vingt ans à l'honneur d'être assesseur, municipal ou syndic, semble attendre quelque chose des événements; aussi tient-il à ne pas se compromettre envers l'un ou l'autre des belligérants. Il recommande la prudence à ses combourgeois et les engage à supporter avec résignation et sans exercer de vengeance toutes les duretés de la guerre. Rappelez-vous, disait-il, l'autre jour, au Conseil général de sa commune, assemblé au sujet des réquisitions de l'ennemi, rappelez-vous l'Alsace et la Lorraine, qu'ont-elle gagné dans leur résistance désespérée?... Et voyez Caboul, cette malheureuse capitale dont la rébellion va attirer les justes et terribles représailles de l'Angleterre!... Tenez, chers combourgeois, je suppose que je sois syndic de notre commune, conseiller d'Etat ou même émir de Caboul, je dirais à mes concitoyens : « Vous êtes dans un pays occupé par l'ennemi; n'aggravez pas votre sort par des actes d'insubordination; attendez avec calme l'issue du combat. Si l'armée de l'Est peut passer la Venoge en vainqueur, si vous la voyez poursuivre l'ennemi en déroute, alors courez sur ses pas et joignez-vous à elle; si, au contraire, l'ennemi la repousse de l'autre côté de la rivière, taisons-nous ! »

L. M.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'histoire suivante, qui est fort comique et vraie jusque dans ses moindres détails.

La scène se passe dans la salle de la douane, au débarcadère de Mouscron, en Belgique. Il est cinq heures du matin. On attend le train de Lille. Autour d'un poêle rougi, quatre douaniers belges, fumant silencieusement leurs pipes chargées de tabac, écoutent la lecture du *Petit Journal*, que fait à haute voix leur brigadier :

« On n'a aucune nouvelle de la femme du sieur X., qui disparut subitement un soir que, vers cinq heures, elle prit à Bruxelles une place de première dans le train qui allait à Quiévrain, où elle devait passer quelques heures. Malgré les perquisitions les plus minutieuses, et le zèle déployé en cette circonstance, la police n'a encore obtenu aucun résultat. On croit à un *crime épouvantable*. Mariée depuis quelques mois à peine, Mme X. était très heureuse dans son ménage, ce qui exclut tout soupçon de suicide. Son mari, M. X., offre 5000 fr. à quiconque fournira un renseignement propre à mettre sur la trace du crime. »

« Bon enfant, l'mari ! s'écria aussitôt l'un des douaniers : c'est moi, si ma femme disparaissait, que j'offrirais pas tant seulement cinq sous pour qu'on m'la rapporte. — Plains-toi, reprit un autre douanier ; ta femme est la plus vertueuse du canton. — Vertueuse, oui, je n'dis pas... — Et d'une égalité